

LE DÉVELOPPEMENT COMME PARTIE INTÉGRANTE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE ET COMMERCIALE CANADIENNE

Bonjour.

C'est toujours un plaisir de m'adresser à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Je suis particulièrement heureux d'être ici aujourd'hui dans mes nouvelles fonctions de ministre du Développement international.

D'ores et déjà, je constate facilement que la contribution du Canada au développement et à l'aide humanitaire est reconnue dans le monde entier.

C'est une immense responsabilité de maintenir cette réputation.

Mais entre vous et moi, mes objectifs sont plus ambitieux.

Je veux que le Canada soit reconnu à la hauteur de sa contribution et de son potentiel, tant chez nous que dans le reste du monde.

Bref, je veux que nous soyons reconnus comme un leader mondial dans les domaines de l'aide humanitaire et de la lutte contre la pauvreté.

Notre programme d'aide doit être une source de fierté pour tous les Canadiens.

Ils doivent être convaincus que l'aide canadienne livre des résultats pour les pays bénéficiaires et qu'elle est alignée sur les intérêts et les valeurs du Canada.

Je veux que le Canada soit à l'avant-garde des meilleures pratiques en développement international et soit un modèle pour les autres pays donateurs.

Finalement, je veux que les pays partenaires du Canada reconnaissent pleinement notre apport et que cela contribue à établir une relation privilégiée avec ces derniers.

Cela nécessite des changements. Certains ont été entrepris avec succès par mes prédécesseurs depuis que nous formons le gouvernement.

D'autres sont à venir.

Et c'est dans ce contexte que s'inscrit la fusion de l'ancienne ACDI avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Mais il y a encore fort à faire.

Et comme vous le verrez, ces changements vous interpellent au plus haut point.

J'ai la chance de pouvoir commencer mon mandat sur des bases solides.

Dès 2007, notre gouvernement s'est engagé à rendre l'aide internationale du Canada plus efficace, plus ciblée et plus transparente.

Nous avons notamment concentré nos efforts sur les plans géographiques et thématiques.

Nous avons identifié 20 pays de concentration, vers lesquels 80 % de notre aide bilatérale est dirigée.

Nous avons également identifié cinq thèmes prioritaires.

Cette concentration de nos efforts a augmenté la pertinence et l'efficacité de notre aide internationale.

Notre gouvernement met davantage l'accent sur les résultats et sur l'autonomisation des pays en développement pour que ces derniers définissent, obtiennent et mesurent, de leur propre chef, les résultats.

Nous croyons que le développement doit être dirigé à l'échelon local afin de produire des résultats utiles et durables.

Les programmes et les projets en développement international du Canada sont harmonisés avec les besoins et les priorités nationales définis par le pays partenaire.

On s'assure ainsi d'une appropriation de la part des pays bénéficiaires.

Le Canada a piloté des efforts internationaux pour renforcer la responsabilisation à l'égard des résultats et des ressources.

D'abord lors du Sommet du G8 et dans le cadre de l'Initiative de Muskoka sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, lancé lors du sommet du G8 en 2010 par le premier ministre Harper.

S'en est suivi la Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfante, coprésidée par le premier ministre Harper et le président de la Tanzanie, qui était liée à la Stratégie mondiale du Secrétaire général des Nations Unies pour la santé de la femme et de l'enfant.

Notre gouvernement a également mis beaucoup d'efforts pour accroître la transparence de notre aide.

Le gouvernement du Canada fait rapport aux Canadiens sur ses plans, ses activités et ses résultats tout au long de l'année.

Nous utilisons une diversité de nouveaux mécanismes et accords, dont le site Web de Données ouvertes, le Partenariat pour un gouvernement transparent et l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.

Ces efforts portent fruit.

À l'échelle internationale, le Canada est dorénavant perçu comme un chef de file en matière de données ouvertes, de transparence et de responsabilité dans le contexte de l'aide au développement.

En octobre, l'organisation Publish What You Fund, une ONG de premier plan qui s'emploie à promouvoir la transparence de l'aide, a classé le programme bilatéral d'aide au développement du Canada comme étant l'un des trois plus transparents du monde.

Les 29 et 30 janvier prochains, le Canada accueillera ici même, à Montréal, une conférence technique de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide.

Des participants du monde entier y assisteront.

C'est la première conférence du genre organisée hors de l'Europe — ce qui est une façon de reconnaître le rôle de premier plan que joue le Canada en matière de promotion de la transparence.

Au cours des prochaines années, je continuerai de placer les résultats, la responsabilisation et la transparence au centre de nos activités de développement.

À ce chapitre, les cadres de responsabilisation mutuelle sont particulièrement prometteurs.

Il s'agit d'ententes avec les pays en développement qui soulignent l'importance d'appliquer les principes et les valeurs du Canada.

Elles permettent également de présenter clairement les résultats auxquels on s'attend mutuellement.

Ces ententes reposent fondamentalement sur le principe de l'appropriation du plan de développement des pays bénéficiaires.

En fait, nous avons signé la première entente du genre avec le Sénégal à la mi-novembre.

Cela vient confirmer le partenariat et le soutien entre les deux pays, et l'importance de collaborer à l'atteinte des objectifs clés du développement.

Je suis très fier d'avoir pu collaborer moi-même à la signature de cette première historique avec nos amis du Sénégal il y a tout juste trois semaines.

En mars dernier, nous avons annoncé dans le Plan d'action économique 2013 notre projet de fusionner l'Agence canadienne de développement international et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Plus tard au printemps, la *Loi d'exécution du budget* (projet de loi C-60) a officialisé la fusion.

Ce type de changement engendre naturellement des craintes.

Mais nous croyons fermement que tous y gagneront au change.

Le nouveau ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement est chargé de faire connaître et de défendre les intérêts et les valeurs du Canada à l'étranger.

Cela inclut entre autres sur la réduction de la pauvreté et l'aide humanitaire.

En fait, pour la première fois, le rôle du ministre du Développement international et la priorité accordée au développement international sont consacrés par la loi.

Gardons également en tête que la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle* (LRADO) stipule que l'aide au développement officielle doit contribuer à la réduction de la pauvreté, tenir compte des points de vue des pauvres et être compatible avec les normes internationales en matière de droits de la personne.

Je le répète : l'aide canadienne au développement continuera de servir à réaliser des programmes efficaces et transparents, dont on rend dûment compte, qui permettent d'améliorer concrètement le sort des personnes les plus démunies de la planète.

Cela dit, notre objectif est de faire en sorte que les ressources et les compétences diplomatiques et celles qui favorisent le commerce et le développement partout dans le monde soient exploitées au maximum.

On ne peut parler de développement en vase clos, sans aborder les enjeux de sécurité, de gouvernance et de commerce.

Nous devons à cet égard maximiser la création de synergies. C'est ce que la refonte nous procure comme outil pour y parvenir.

Les investissements en matière de développement contribuent à garantir la sécurité du Canada à long terme et à libérer le potentiel économique des pays en développement en établissant de futurs marchés pour le commerce et l'investissement du Canada.

Comme je le disais plus tôt, je crois que le Canada doit être à l'avant-garde des meilleures pratiques en matière de développement.

On voyait d'ailleurs récemment l'Australie emprunter cette voie.

Cette chambre de commerce est la voix de la communauté des affaires de Montréal.

Au Québec, vous êtes le plus important organisme privé voué au développement économique.

Vos membres savent combien une économie florissante aide les gens à se sortir de la pauvreté.

Je peux vous dire que les leaders des pays en développement que j'ai rencontrés depuis ma nomination en sont également très conscients, qu'on parle d'Haïti, du Sénégal ou des Philippines.

Tous m'ont dit : « On ne demande pas la charité, on veut générer des revenus ».

C'est pourquoi la croissance économique durable, en tant qu'outil pour éliminer la pauvreté, est une de nos principales priorités de développement.

L'éradication de la pauvreté extrême et la promotion de la prospérité mondiale représentent les deux côtés d'une même médaille.

En stimulant l'économie de ces pays et en leur aidant à créer un environnement favorable aux investissements, nous contribuons à accroître le bien-être des personnes qui vivent dans la pauvreté.

Par ailleurs, quand une entreprise s'ouvre au monde en développement, une foule de possibilités d'affaires et d'occasions de marchés se présentent à elle.

Le Canada travaille directement avec les pays en développement pour bâtir l'environnement économique stable et prévisible nécessaire pour attirer l'investissement et stimuler la croissance.

Ça prend tout d'abord une bonne gouvernance et de la prévisibilité.

Il ne s'agit pas seulement d'ouvrir les pays à l'investissement et au commerce extérieur.

Il s'agit d'habiliter les pays pour qu'ils agissent à titre de partenaires commerciaux en étant dotés de marchés stables.

Il s'agit de s'assurer qu'ils possèdent une infrastructure financière suffisante pour recevoir des investissements.

Il s'agit de faire en sorte que les gouvernements puissent réglementer et encadrer efficacement leurs institutions et leur secteur financier.

Et il s'agit de les aider à bâtir une économie dynamique pour qu'ils puissent fournir le soutien et les services dont leurs citoyens ont besoin.

Je crois que le Canada est particulièrement bien placé pour aider les pays en développement à relever ces défis, tant au niveau institutionnel qu'économique.

Le Canada a résisté à la crise financière mondiale mieux que la majorité de nos partenaires commerciaux.

Aujourd'hui, nous nous trouvons à la tête des pays du G7 en ce qui a trait à la création d'emplois, à la croissance économique et au ratio de la dette au PIB.

Nous faisons partie des quelques nations qui possèdent une note de crédit triple A.

Nos titres sont parmi les investissements les plus recherchés au monde.

Cela signifie que les investisseurs ont confiance en notre capacité de gérer l'économie maintenant et à l'avenir.

Il y a certes une expertise à partager.

Le Plan d'action sur les marchés mondiaux, annoncé la semaine dernière par le ministre du Commerce international, l'honorable Ed Fast, illustre la manière dont la fusion de nos ministères permettra de saisir les occasions de synergie entre le commerce et le développement.

Fondé sur la notion de « diplomatie économique », ce plan vient souligner la nécessité de coordonner les efforts déployés au chapitre du commerce, de la diplomatie et du développement — car chacun de ces volets contribue à la prospérité du Canada.

Notre objectif est clair : créer une prospérité commune pour les pays en développement et pour le Canada.

Ce plan concentrera les ressources et les services du gouvernement afin de maximiser la réussite des intérêts commerciaux canadiens dans les marchés étrangers clés. Trois marchés sont ciblés dans ce plan :

- les marchés émergents qui présentent de vastes intérêts pour le Canada;
- les marchés émergents qui présentent des débouchés particuliers pour les entreprises canadiennes;
- les marchés établis qui présentent de vastes intérêts pour le Canada.

La grande majorité des marchés visés ci-dessus sont situés dans des pays en développement.

Le développement est donc un élément essentiel de ce plan.

C'est lui qui nous mène vers les marchés de demain.

C'est lui qui aide les pays en développement à s'ouvrir davantage aux investissements, et à s'y préparer.

D'ailleurs, je travaille présentement sur un programme pour aider les pays en développement à établir ou à consolider leurs relations commerciales avec le Canada.

Bref, nous avons fait de notre stratégie de croissance économique durable l'un des piliers de notre programme de développement.

Nous consacrons déjà des sommes considérables dans différents projets qui vous ouvrent des marchés dans les pays en développement.

Ma priorité est maintenant d'accroître la participation des entreprises privées canadiennes dans le développement international.

Lors du discours du Trône, nous avons indiqué que « Pour aider les plus démunis de ce monde, notre gouvernement établira avec le secteur privé des partenariats visant à favoriser la croissance économique du monde en développement. »

L'industrie possède les ressources, le talent, l'énergie et la souplesse nécessaires pour innover, et pour relever avec créativité les défis du développement.

J'invite maintenant la communauté des affaires à faire de même et à saisir pleinement les occasions que présente le développement international

À l'échelle mondiale, l'investissement direct étranger dans les pays en développement est cinq fois plus élevé que l'aide au développement officielle.

Au Canada, en 2010, l'investissement direct étranger dans les pays en développement se situait à 13 milliards de dollars, soit un peu moins que trois fois la valeur de notre aide internationale officielle.

C'est une nette augmentation depuis le début du millénaire, mais nous sommes toujours derrière nos partenaires du G8.

Une chose est certaine, je crois que nous avons le potentiel pour en faire davantage.

Par exemple, la Banque mondiale passe régulièrement des marchés avec les entrepreneurs les plus qualifiés.

De plus, des fonds comme l'Agence de garantie d'investissement multilatéral du Groupe de la Banque mondiale rendent l'investissement du secteur privé dans le développement encore plus attrayant.

Le Canada appuie cette agence en assurant les risques non commerciaux des investissements consentis par le secteur privé dans les pays en développement.

Les entreprises peuvent ainsi mieux gérer certains des risques qu'elles courent en investissant dans des États fragiles, en proie à des conflits.

Trop peu d'entreprises canadiennes saisissent ces occasions.

Au cours des dix dernières années, le Canada s'est classé aux 9^e et 12^e rangs parmi les pays membres de l'OCDE en ce qui concerne la valeur des contrats attribués par les institutions financières internationales.

Entre 2007 et 2011, les entreprises canadiennes ont obtenu seulement 2,01 % des contrats ayant fait l'objet d'un examen que la Banque mondiale a accordés à des entreprises situées dans des pays membres de l'OCDE.

Au cours de la même période, du point de vue de la valeur en dollars, les entreprises canadiennes n'ont obtenu que 0,46 % de ces mêmes contrats.

Pourtant, vous conviendrez avec moi que les entreprises canadiennes sont très bien placées pour se positionner en haut de la liste, car elles se classent parmi les meilleures au monde.

En fait, le taux de réussite des entreprises canadiennes qui soumissionnent est généralement très élevé, mais celles-ci ne présentent pas autant de soumissions que les entreprises étrangères, et elles ne soumissionnent pas régulièrement aux grands projets.

Par conséquent, les entreprises canadiennes ratent des occasions qui cadrent avec leurs sphères de compétence.

Notre gouvernement est donc prêt à faire son bout de chemin. C'est-à-dire prendre les mesures pour créer un environnement favorable pour faire des affaires dans les pays en développement.

Je m'attends donc à ce que vous fassiez votre propre bout de chemin, c'est-à-dire investir et créer de la richesse dans les pays en développement.

Et je vais travailler sans relâche pour que le Canada puisse saisir pleinement ces occasions.

Le rôle des entreprises privées dans le développement international ne se limite pas à la croissance économique durable.

Le secteur privé peut jouer plusieurs rôles : agent d'exécution, catalyseur, partenaire de la recherche.

Il peut contribuer à promouvoir notre programme d'action dans des domaines aussi divers que la sécurité alimentaire et la santé.

Par exemple, un partenariat entre le secteur public, le secteur privé et la société civile permet d'améliorer la nutrition des enfants au Sénégal. Il s'agit de l'Alliance zinc en faveur de la santé de l'enfant, qui réunit le gouvernement canadien, Teck Resources et l'Initiative pour les micronutriments. Ce partenariat vise, entre autres, à distribuer des suppléments de zinc à des millions d'enfants, ce qui contribue à améliorer la nutrition et à sauver des vies.

Comme ministre du Développement international, j'aimerais voir nos entreprises canadiennes en faire davantage également à ce chapitre.

Notre ministère a une part de responsabilité, n'ayant peut-être pas assez engagé l'entreprise privée dans le passé pour des projets de développement.

J'ai l'intention de profiter de la refonte du Ministère pour y remédier.

Mais vous devez également participer.

En terminant sur ce point, je dois également vous informer que je me réjouis à l'idée que lors du sommet de Dakar de 2014 sur la Francophonie, l'établissement de la stratégie économique est à l'ordre du jour.

Nous rechercherons alors les occasions de maximiser les occasions.

Le Canada s'est engagé dans les efforts de réduction de la pauvreté il y a plus de 50 ans.

Depuis, le monde a considérablement changé.

Le Canada a aussi changé.

Le Canada est aujourd'hui est un des pays les plus multiculturels de la planète.

Plus du cinquième de la population canadienne est née à l'étranger.

L'afflux de migrants internationaux a créé des diasporas dont les activités ont des incidences sur le développement.

Les diasporas représentent une source croissante de financement et de possibilités économiques pour les pays en développement.

Par exemple, les envois de fonds sont environ trois fois plus importants que l'aide au développement officielle, comme le montrent les sorties de capitaux canadiens.

En 2010, les capitaux privés provenant du Canada en direction des pays en développement ont atteint près de 15 milliards de dollars. Or, lors du dernier exercice, l'aide au développement officielle du Canada s'est élevée à 5 milliards de dollars.

Les diasporas sont aussi une importante source d'autres types de transferts, par exemple la connaissance de leurs pays d'origine.

En toute modestie, je crois que le Ministère n'a pas saisi toutes les occasions qui nous sont offertes par la présence de ces nombreuses diasporas dans notre pays.

J'ai l'intention de profiter de la refonte du Ministère pour que ça change.

Je veux que notre ministère mette en place les mécanismes nécessaires pour engager formellement leurs diasporas afin de faire avancer nos objectifs d'affaires étrangères, de commerce et de développement.

C'est une richesse dont nous ne pouvons nous passer.

Les pays qui sont considérés comme étant des leaders dans le développement international ne sont pas seulement parmi les plus généreux.

Ils sont aussi reconnus pour leurs meilleures pratiques.

Et ce sont également de ces pays qu'émergent les idées nouvelles.

Dans le domaine du développement, l'innovation veut dire trouver des solutions ingénieuses pour transformer la vie des pauvres.

Innover, ce peut être offrir de nouveaux biens ou services, ou de nouveaux modèles pour acheminer l'aide.

Même dans les contextes les plus difficiles, il faut cultiver cette volonté d'innover.

Je crois que le Canada doit en faire beaucoup à cet égard pour être parmi les pays les plus innovateurs dans le domaine du développement.

Mais plus important encore, je crois que nous avons le potentiel d'être parmi ces meneurs.

Le Canada en sortirait gagnant. Les pays en développement en sortiraient gagnants.

J'ai mandaté mon ministère à entreprendre une analyse des leaders en innovation dans le monde du développement pour que nous puissions adapter nos programmes et notre organisation afin de rejoindre ce groupe sélect.

Je crois qu'un des ingrédients de nos futurs succès dans ce domaine sera encore une fois de nous concentrer sur nos secteurs d'excellence ou sur ceux où des partenariats sont déjà développés.

Par exemple, tous conviendront que le Canada est un leader dans le domaine minier et de l'agriculture.

Nous sommes également reconnus dans le domaine de la microfinance et des technologies de communication.

Nous pouvons mettre à profit ces atouts dans les pays en développement.

Les défis de développement ne manquent pas. Les occasions d'affaires non plus.

Le contexte de la refonte du Ministère nous offre une occasion en or pour faire ensemble les changements qui s'imposent.

Je me dois de souligner l'apport essentiel de nos partenaires de longue date de la société civile, qui jouent un rôle essentiel dans l'atteinte de nos objectifs de développement.

Leur contribution est reconnue dans le monde entier, tant pour leur travail de développement que pour l'aide humanitaire.

Et elle fait la fierté des Canadiens.

Nous allons continuer de travailler avec eux pour faire progresser nos priorités thématiques. Nous allons également appuyer les initiatives qui font la promotion des valeurs canadiennes et qui démontrent notre compassion.

En tête de ces thèmes, il y a la santé des mères, des nouveaux nés et des enfants. Le Canada a démontré qu'il est un chef de file mondial en la matière, en menant l'Initiative de Muskoka, qui est notre principal engagement de développement.

Cet engagement du G8 est un projet de 2,85 milliards sur cinq ans qui s'étend jusqu'en 2015. Cette initiative a été un succès remarquable pour mobiliser la communauté internationale autour de cet enjeu critique.

Nous prévoyons que cette initiative préviendra le décès de 64 000 jeunes mères et de 1,3 million d'enfants de moins de cinq ans.

Je me dois absolument de parler d'aide humanitaire.

Il y a quelques mois seulement, au début de juillet précisément, j'ai vécu une expérience pratique d'intervention humanitaire. Ce n'était pas en Afrique, en Asie ou dans les Amériques, mais bien à Lac-Mégantic, au Québec. Dans ma propre circonscription, à la suite de l'explosion dévastatrice d'un train là-bas.

Lorsque je suis arrivé sur les lieux à 8 h — quelques heures seulement après l'incident — la Croix-Rouge canadienne était déjà sur place.

J'ai été frappé par le professionnalisme de ses membres, leur dévouement et leur compassion.

Je sais que mes concitoyens de Lac-Mégantic ont ressenti la même chose.

Et je peux facilement concevoir que des gens, partout dans le monde, partagent ce sentiment.

Je viens tout juste de le voir aux Philippines.

Aujourd'hui, je suis plein d'admiration lorsque ce même engagement inébranlable est à l'œuvre dans des endroits comme la Syrie, la Somalie, l'Afghanistan, Haïti ou les Philippines.

Et il est inspirant de savoir que des travailleurs humanitaires canadiens se trouvent là-bas.

Jour après jour. Année après année. Ils mettent leur vie en danger pour aider ceux qui ont le plus besoin de leur aide.

Les actions et les gestes qu'ils posent à l'endroit de personnes qui souffrent en raison de circonstances indépendantes de leur volonté reflètent les valeurs canadiennes les plus nobles.

Je garde constamment en tête qu'il faut rechercher tous les moyens possibles pour accélérer la transition entre l'aide humanitaire et la phase de développement.

Pour ce faire, il n'existe pas de solution miracle.

Il faut y aller étape par étape, de façon pragmatique.

D'ailleurs, c'est cette méthode qui caractérise bon nombre d'ONG canadiennes que j'ai vues à l'œuvre.

Encore ici, une implication accrue du secteur privé dans les mesures de prévention et de mitigation des catastrophes naturelles mérite d'être explorée.

C'est d'ailleurs un sujet de conversation dont j'ai largement entendu parler, tant aux Nations Unies qu'à la Banque Mondiale, mais aussi dans les pays bénéficiaires de notre aide.

Lors du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui a eu lieu en 2011 à Busan, en Corée du Sud, les donateurs, les bénéficiaires, les économies émergentes, le secteur privé et les organisations non gouvernementales se sont tous entendus sur une chose cruciale : pour atteindre nos objectifs de développement, il faut s'associer à des partenaires non traditionnels.

Ces partenaires non traditionnels, ce sont par exemple les banques, les compagnies minières, les petites entreprises du Ghana ou d'Haïti, les économies émergentes, les fondations, les diasporas, et ainsi de suite.

Quant à moi, il faut repenser les paradigmes et identifier les occasions que les réalités du XXI^e siècle nous offrent.

Un partenariat accru avec le secteur privé, tout comme l'innovation constante, renferme sincèrement un potentiel énorme.

En fait, nous sommes convaincus que les partenariats avec le secteur privé sont l'une des meilleures façons de réduire la pauvreté dans le monde.

Je m'engage ainsi devant vous à mener les changements qui s'imposent au sein du Ministère pour que nous puissions accroître notre collaboration.

La refonte du Ministère nous offre cette possibilité et elle sera centrale au succès de notre partenariat.

Je vous lance donc un appel pour que vous participiez avec nous, le gouvernement du Canada, et aussi avec nos autres partenaires de longue date, pour réduire la pauvreté dans le monde.

J'en appelle bien sûr à votre générosité. Le développement international se doit d'être une affaire de cœur.

Mais j'en appelle aussi à votre sens des affaires, à votre créativité, à votre leadership.

Bref, nous avons besoin que vous apportiez à la table ce qui a fait votre succès commercial.

Ensemble, nous pouvons faire de la stratégie de croissance économique durable du Canada une histoire de réussite, qui améliorera concrètement le sort des plus démunis et qui sera un modèle pour le monde.

Merci.